



COMPTE-RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 MAI 2019

Le seize mai deux mille dix neuf, les membres du Conseil municipal de Césarches, convoqués le 10 mai 2019, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence d'Hervé MURAZ-DULAURIER, maire de Césarches.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Hervé MURAZ-DULAURIER – Maire, Patrick LATOUR – 1^{er} adjoint, Alexandre ROSSET – 2^{ème} adjoint, Sébastien DELACHAUME ; Franck GRANGE, Caroline RASTELLO ; Elisabeth YVOZ

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Monsieur Michel DUFOUR qui a donné pouvoir à Franck Grange,
Monsieur Xavier MOLLIEUX qui a donné pouvoir à Patrick LATOUR,
Madame Aline OLGATI qui a donné pouvoir à Elisabeth YVOZ,
Madame Véronique RASTELLO qui a donné pouvoir à Caroline RASTELLO,

Le quorum étant atteint (7 personnes) le conseil peut valablement délibérer sous la présidence de Hervé MURAZ-DULAURIER, Maire.

La séance est ouverte à 20h00.

Monsieur Alexandre ROSSET est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire remercie les membres de leur présence et propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu de la réunion du 11 avril 2019, ce qui est accepté à l'unanimité.

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26/05/19

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019. Le 1^{er} planning laisse des plages horaires ou il manque des personnes. Après discussion, le planning est étoffé et est le suivant :

Sébastien DELACHAUME	sera absent
Michel DUFOUR	sera absent
Franck GRANGE	16 h 00 – 18 h 00
Patrick LATOUR	8 h 00 – 12 h 00
Xavier MOLLIEX	sera absent
Hervé MURAZ-DULAURIER	8 h 00 – 18 h 00
Aline OLGATI	15 h 00 – 18 h 00
Caroline RASTELLO	14 h 00 – 16 h 00
Véronique RASTELLO	11 h 00 – 15 h 00
Alexandre ROSSET	11 h 00 – 18 h 00
Elisabeth YVOZ	8 h 00 – 11 h 45

EMPLOI JEUNES ÉTÉ 2019

Le Conseil Municipal décide de prendre des jeunes de 17 ans cet été. Encadrés par les employés communaux, ils seront embauchés, pour la période du 22 juillet au 31 août 2019.

Une annonce est diffusée dans le bulletin orange pour que la Mairie puisse recueillir les candidatures jusqu'au 10 juin 2019.

TRAVAUX VIRAGE DES COMBES

Monsieur le Maire fait part de l'avancé du projet de réfection du virage des Combes.

Le relevé topographique a été réalisé par l'entreprise Altitude VRD le 14 mai 2019. Suite à ce relevé, l'entreprise Alpes Ingé est en train d'élaborer le Dossier de Consultation des Entreprises.

Puis, début juin, le DCE sera mis en ligne pour que les entreprises intéressées puissent répondre à l'appel d'offre pour mi-juin. Ensuite, un choix sera fait et les travaux seront réalisés courant de l'été 2019.

DEVIS CUNETTE ROUTE DE BEAUFORT

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un devis de l'entreprise Eiffage concernant la création d'une cunette en enrobé sur la route de Beaufort. Ce devis s'élève à 13 101.29 € TTC ;

Après échange, l'ensemble du Conseil Municipal trouve le projet intéressant. Mais, il décide de ne pas donner suite dans l'immédiat.

CONVENTION ENEDIS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il faut établir une convention entre Enedis et la Commune pour le passage de canalisations électriques souterraines sans coffret sur la parcelle suivante :

- A2593 – Lieu-dit Le Grand Village et dont la contenance est 0ha 07a 16ca.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette convention et donne pouvoir au Maire de signer tout document s'y rapportant.

CONTRAT DE L'ASSISTANTE AU PERSONNEL ENSEIGNANT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le contrat de 3 ans de l'assistante au personnel enseignant se termine le 31 août 2019.

Un élu est désigné pour étudier la question.

REMPLACEMENT DE L'AGENT D'ENTRETIEN PENDANT SES VACANCES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'agent d'entretien prend des vacances entre le 22 juin et le 05 juillet 2019 et fait part de son remplacement.

Après échange, le Conseil Municipal décide de recruter un remplaçant. L'information est diffusée dans le bulletin orange pour que la Mairie puisse recueillir les candidatures jusqu'au 10 juin 2019.

QUESTIONS DIVERSES

DON A LA BANQUE ALIMENTAIRE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune a reçu un courrier de la Banque Alimentaire de Savoie. Dans ce courrier, la Banque Alimentaire se présente et sollicite la Commune pour une aide financière 0.10 € par habitant.

Après échange, le Conseil Municipal décide de ne pas accéder à la demande la Banque Alimentaire de Savoie.

PLAQUE D'INAUGURATION DE LA MAIRE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la dégradation de la plaque d'inauguration de la Mairie due notamment à la forte exposition au soleil.

Un premier devis a été établi pour la refaire et s'élève à 404.40 €. La plaque serait en inox brossé d'une épaisseur de 3 mm pour les mêmes dimensions que l'actuelle plaque.

Le Conseil Municipal se donne un temps de réflexion d'autant que la Commune attend un autre devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 00.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 13 juin 2019 à 20 heures.

Le Maire,
Hervé MURAZ-DULAURIER

